

**BULLETIN DE L'AUTORITÉ  
DES MARCHÉS FINANCIERS**

27 juin 2005, Vol. 2, n° 25

Section Institutions financières



**AUTORITÉ  
DES MARCHÉS  
FINANCIERS**



## 1. Assureurs

### 1.1. Modifications au registre

- Avis d'annulation de permis
  - [LA MARITIME COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE](#)
- Avis de délivrance de permis
  - [LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS](#)
- Avis de modification de permis/ajout de catégorie
  - [OPTIMUM RÉASSURANCE INC](#)

## 2. Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

### 2.1. Modifications au registre

- Avis de délivrance de permis
  - [La Société Canada Trust](#)
- Avis de délivrance de permis
  - [La Société de Fiducie Concentra](#)

## 3. Coopératives de services financiers

**LA MARITIME COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE/  
THE MARITIME LIFE ASSURANCE COMPANY**

---

**(LOI SUR LES ASSURANCES)**

**Avis d'annulation de permis**

Avis est donné, par les présentes, que le permis d'assureur de «LA MARITIME COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE» a été annulé en date de la signature de cet avis en conformité avec la *Loi sur les assurances (L.R.Q. c. A-32)*.

Cette annulation est effectuée à la suite de la prorogation de LA MARITIME COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE sous la *Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R. 1985, ch. C-44* en vertu de l'article 39 (1) a) de la *Loi sur les assurances* suite au transfert de ses affaires à la COMPAGNIE D'ASSURANCE MFC LIMITÉE

Le siège de la compagnie est situé au 7, Maritime Place, Case postale 1030, Halifax, Nouvelle-Écosse, Canada, B3J 2X5.

À partir de la date de la signature de cet avis, LA MARITIME COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE n'est plus autorisée à pratiquer les assurances de personnes au Québec.

Fait à Québec le, 20 juin 2005

Le surintendant de l'encadrement  
de la solvabilité,



Jean-Pierre April

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS/  
THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY**

---

**(LOI SUR LES ASSURANCES)**

**Avis de délivrance de permis**

Avis est donné, par les présentes, que LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS a obtenu un permis d'assureur l'autorisant à pratiquer au Québec dans les catégories suivantes :

- sur la vie
- contre la maladie ou les accidents

Cette nouvelle émission de permis est effectuée suite à la fusion de COMPAGNIE D'ASSURANCE MFC LIMITÉE avec LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS.

Son représentant principal au Québec est M. Michel Paquet dont l'adresse est : 2000, rue Mansfield, bureau 400, Montréal, Québec, H3A 3N8

Le siège de la compagnie est situé au 200, Bloor Street East, North Tower, 11<sup>th</sup> Floor, Toronto, Ontario, M4W 1E5.

Fait à Québec, le 20 juin 2005

Le surintendant de l'encadrement  
de la solvabilité,



Jean-Pierre April

**OPTIMUM RÉASSURANCE INC.**

---

**(LOI SUR LES ASSURANCES)**

**Avis de modification de permis/ajout de catégorie**

L'Autorité des marchés financiers donne avis, par les présentes, en application de l'article 222 de la *Loi sur les assurances* (L.R.Q., c. A-32) que, suite à l'ajout de catégorie au permis de la société, le permis d'assureur de « OPTIMUM RÉASSURANCE INC. » a été modifié pour y ajouter la catégorie « biens (limitée à l'assurance « perte d'emploi ») et confirme que ladite société est autorisée à pratiquer au Québec dans les catégories d'assurance suivantes:

- sur la vie
  - contre la maladie ou les accidents
  - biens (limitée à l'assurance « perte d'emploi »)
- (les activités dans ces trois catégories sont limitées à la réassurance)

Le siège de la compagnie est situé au 425, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 1200, Montréal (Québec) H3A 3G5.

Fait à Québec, le 20 juin 2005

Le surintendant de l'encadrement  
de la solvabilité,



Jean-Pierre April

**L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

**LOI SUR LES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET LES SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE**  
**(L.R.Q., c. S-29.01, article 242)**

**DÉLIVRANCE D'UN PERMIS**

**La Société Canada Trust**

L'Autorité des marchés financiers donne avis, qu'en vertu de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* (L.R.Q., c. S-29.01), elle a délivré un permis à La Société Canada Trust lui permettant d'exercer ses activités au Québec à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005. Ce permis est valable jusqu'au 30 juin 2005, conformément à l'article 240 de cette loi.

Cette société est issue de la fusion, effectuée en vertu de la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt (Canada)*, le 1<sup>er</sup> janvier 2005, entre La Société Canada Trust et Hypothèques Trustco Canada. Toutes les deux détenant, au moment de la fusion, un permis pour opérer au Québec.

Le siège social de la société issue de la fusion est situé au 55, King Street West, P.O. Box 1, Toronto Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1A2. Sa représentante principale au Québec est madame Pamela Larrea dont l'adresse est la suivante : 500, rue St-Jacques, 12<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2Y 1S1. Le principal établissement d'affaires au Québec est situé à la même adresse que sa représentante principale.

Fait à Québec, le 22 juin 2005

Le surintendant de l'encadrement  
de la solvabilité,



Jean-Pierre April

**L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

**LOI SUR LES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET LES SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE**

(L.R.Q., c. S-29.01, article 242)

**DÉLIVRANCE D'UN PERMIS**

**La Société de Fiducie Concentra**

L'Autorité des marchés financiers donne avis qu'en vertu de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* (L.R.Q., c. S-29.01), elle a délivré un permis à La Société de Fiducie Concentra lui permettant d'exercer ses activités au Québec à compter du 20 juin 2005 au 30 juin 2006 conformément à l'article 240 de cette loi.

Cette société a été constituée en vertu de l'article 21 de la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt* (Canada). Le 30 novembre 2004, le Bureau du surintendant des institutions financières confirme qu'elle est une société assujettie aux dispositions de la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt* (L.C. 1991, ch. 45) et qu'elle est autorisée à exercer les activités visées à l'article 412 de ladite loi.

Le siège social de la société est situé au 333, Third Avenue North, Saskatoon (Saskatchewan) S7K 2M2. Son représentant principal au Québec est monsieur Steve Samson dont l'adresse est : 600, boulevard de Maisonneuve Ouest, 22<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3J2. Le principal établissement d'affaires au Québec sera situé au 3080, boulevard le Carrefour, Laval (Québec) H7T 2R5.

Fait à Québec, le 22 juin 2005

Le surintendant de l'encadrement  
de la solvabilité,



Jean-Pierre April